



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-141467>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-141467

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Beaucaire (30)

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21300032600016

**Ville :** Beaucaire

**Code postal :** 30300

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 30

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2024-015

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** M le Maire

**Adresse mail du contact :** pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 466599003

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir RC
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir RC
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir RC

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 03/02/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif) 1-Prix des prestations 45.0 % 2-Valeur technique 50.0 % 3 Délais 5.0 % Les détails des sous-critères sont précisés dans le règlement de la consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Schéma directeur de gestion des eaux pluviales

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71241000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Schéma directeur de gestion des eaux pluviales

**Lieu principal d'exécution du marché :** Sur le territoire de la Commune 30300 Beaucaire

**Durée du marché (en mois) :** 24

**Valeur estimée (H.T.) :** 160000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'objectif de ce marché public de prestations intellectuelles, est de confier au titulaire du marché la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales selon les besoins et obligations réglementaires. Le schéma devra être réalisé dans un délai maximal de 2 ans. Les délais d'exécution sont à indiquer dans l'acte d'engagement. Aucune variante n'est autorisée. Forme juridique du groupement Les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires sont admis sous réserve du respect du droit de la concurrence. Le mandataire devra être dûment désigné dans la lettre de candidature ou dans le DUME et ne peut représenter en cette qualité plus d'un groupement pour un même marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Le dossier de consultation est téléchargé gratuitement sur la plateforme de dématérialisation de l'acheteur public. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard une semaine avant la date de remise des offres. Les candidats doivent transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr/> Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité d'engager des négociations auprès d'un ou plusieurs opérateurs économiques au regard de la qualité de leur offre et du résultat de la concurrence. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront faire parvenir obligatoirement une demande écrite par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur (<https://www.marches-securises.fr/>) au plus tard 10 jours avant la date de remise des offres. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES CEDEX 09 Tél : 04.66.27.37.00 Courriel : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr) Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Exercer devant le tribunal administratif compétent : un référé pré contractuel avant la conclusion du contrat (articles L551-1 et R 551-1 du Code de Justice Administrative) ; après la conclusion du marché, un référé contractuel dans un délai de trente et un jours suivant la publication d'un avis attribution ou en l'absence d'un tel avis jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L 551-13 à 551-14 et R.551-7 du Code de Justice administrative et selon les conditions établies par l'ordonnance du 7 mai 2009 et son décret n°2009-1456 du 27

novembre 2009) ; - Un recours en contestation de la validité du contrat ou un recours de plein contentieux, dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation sont rendues publiques.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/12/2024**